



Philippe CHOPIN
Préfet de la Creuse



PRÉFET
DE LA CREUSE

ÉDITO

Les deux mois de vacances d'été sont traditionnellement des mois sensibles en matière de sécurité routière, à cause de l'augmentation du trafic liée aux départs et aux retours de congés, mais aussi en raison du relâchement de la vigilance des conducteurs. Les mois de juillet et d'août 2017 n'ont pas fait exception à la règle dans le département. En effet, le nombre d'accident est sensiblement plus élevé que pour les autres mois de l'année 2017. Ce constat est flagrant en Creuse, qui enregistre pour le bimestre et par rapport à 2016, + 12 accidents corporels, + 20 blessés dont + 16 blessés hospitalisés.

Les usagers les plus vulnérables ont encore payé un lourd tribut. En effet, on dénombre 15 accidents dans lesquels une moto est impliquée et 3 impliquant des piétons. La fatigue est également en cause pour 3 automobilistes. Il est important de rappeler qu'un accident mortel sur 3, sur autoroute, est associé à la somnolence.

Afin de renforcer l'action de sensibilisation à la sécurité routière de tous les usagers de la route, notamment les deux roues et les usagers de la RN 145, la préfecture a organisé, avec les partenaires de la sécurité routière, sur l'aire de Parsac et l'aire des Monts de Guéret, deux opérations de prévention dans le cadre des chassés croisés de l'été.

« Ensemble continuons à faire progresser la sécurité routière »

Les chiffres de l'accidentologie en juillet/août 2017

Accidentologie en Creuse – 4^{ème} bimestre 2017

2017	accidents corporels (A)			tués (T)			blessés (B)			dont hospitalisés (+24h) (H)		
	total	GN	SP	total	GN	SP	total	GN	SP	total	GN	SP
juillet	6	5	1	0	0	0	9	8	1	5	5	0
août	16	14	2	0	0	0	20	18	2	18	16	2
total 4^{ème} bimestre 2017	22	19	3	0	0	0	29	26	3	23	21	2

total 4^{ème} bimestre 2016	10	7	3	2	2	0	9	6	3	7	5	2
évolution 2017/2016	+12	+12	0	-2	-2	0	+20	+20	0	+16	+16	0

moyenne des 4^{èmes} bimestres 2012 à 2016	10	8,4	1,6	1,8	1,8	0	10,2	8,6	1,6	7,8	7	0,8
---	----	-----	-----	-----	-----	---	------	-----	-----	-----	---	-----

sources : gendarmerie nationale (GN) et sécurité publique (SP)

au 31 août	A	T	B	H
année 2017	52	5	62	50
année 2016	39	4	38	28

données 4^{èmes} bimestres
chiffres 2017 en forte hausse
par rapport à 2016
et par rapport à la moyenne 2012-2016
sauf pour le nombre de tués



pic en août

- 5 accidents n'impliquant qu'une moto seule
- 10 accidents impliquant des deux-roues motorisés
- 3 accidents impliquant 1 piéton
- 3 accidents sur RN145 dûs à la fatigue



Opérations à venir :

- * **Dimanche 8 octobre**, révision des acquis pour les motards
- * **Vendredi 20 octobre**, finale du code de la route à Jarnages



x3

**TÉLÉPHONER
AU VOLANT
MULTIPLIE PAR 3
LE RISQUE D'ACCIDENT**

» DÉCOUVREZ TOUS LES CHIFFRES

Opérations de sécurité routière sur les aires de repos de Parsac et des Monts de Guéret

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière pendant la période estivale, le Préfet de la Creuse a organisé deux opérations de sensibilisation à la sécurité routière au profit des usagers de la RN 145. Elles se sont déroulées le lundi 10 juillet et le vendredi 25 août.

Ces opérations ont été organisées avec le concours de la gendarmerie, des inspecteurs départementaux de la sécurité routière, de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie 23, de la prévention MAIF, de l'UFOLEP 23 et des amis de la gendarmerie.

Plusieurs animations étaient proposées aux visiteurs : quizz portant sur la réglementation en vigueur, simulateur deux roues, parcours alcool et cannabis, animations, conseils pédagogiques.



Les échanges transfrontaliers d'informations sur les infractions routières entre la France et la République Tchèque sont désormais possibles



À compter du 19 juillet, les conducteurs tchèques « flashés » par les radars français recevront directement un avis de contravention, de la même manière que les conducteurs français commettant ces mêmes infractions en République Tchèque seront verbalisés.

12 pays de l'Union européenne pratiquent désormais l'échange transfrontalier d'informations avec la France.

Bilan 2016 du contrôle des radars automatiques

Les flashes des radars automatiques sont en forte augmentation en 2016 par rapport à 2015 (25,6 millions : +26,3%). Suite aux contrôles effectués pour chaque photo, 16 millions d'avis de contraventions (+20,6%) ont été envoyés. La transformation du flash en avis de contravention est en augmentation, preuve d'une meilleure efficacité du système. Cette hausse des avis de contraventions est essentiellement liée à l'activité des radars autonomes protégeant les personnes travaillant sur les chantiers, à l'augmentation des radars double-sens (+400) et des voitures-radars (+124 voitures). Elle s'explique aussi par la forte hausse (+40,5%) des contraventions envoyées aux propriétaires des véhicules immatriculés à l'étranger flashés sur notre territoire.



Nouveau site pour l'agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI)

En lien avec la Délégation à la sécurité routière (DSR), l'agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) conduit un processus permanent de dématérialisation de ses démarches, permettant sur le portail www.antai.fr :

- le suivi en ligne des étapes d'avancement du dossier d'infraction depuis février 2015
- la contestation des avis de contravention issus du contrôle automatisé depuis novembre 2015
- la contestation des avis de contravention du procès-verbal électronique (depuis avril 2017)

Ces services en ligne s'ajoutent à la possibilité donnée aux usagers de régler leurs amendes directement sur www.amendes.gouv.fr



Le permis à points a 25 ans

En un quart de siècle, le permis à points a contribué, avec d'autres mesures, à diviser par trois le nombre de morts sur les routes. Ce système incite de façon égalitaire, en particulier grâce aux stages de sensibilisation à la sécurité routière, les conducteurs qui ne respectent pas les règles à modifier leur comportement sur la route pour ne pas perdre leur droit à conduire.

